



Paris, le 12 février 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE INTERSYNDICAL

Après une action contre la précarité place de l'Hôtel de Ville et une déambulation festive dans le Marais, un camarade précaire syndiqué au SNESUP-FSU a été interpellé et retenu 1 heure avant d'être relâché avec convocation à une date ultérieure.

Les précaires de l'Enseignement supérieur et de la Recherche se sont rassemblés à 16h place de l'Hôtel de Ville pour une action symbolique et des prises de parole aux côtés de précaires d'autres secteurs. Après ce rassemblement, le joyeux cortège a déambulé dans le Marais pendant une quinzaine de minutes avant d'être nassé rue Geoffrey de L'Asnier pendant 2 heures sous la pluie et le froid. Les présents lors de cette action avaient obtenu la garantie que s'ils/elles acceptaient de sortir par groupe de 5 personnes, aucune fouille, aucun contrôle, ni évidemment aucune arrestation n'aurait lieu. Cependant, alors qu'un groupe était encadré par des policiers vers une bouche de métro, notre camarade a été isolé du reste du groupe et emmené de force au commissariat. Il a été présenté à un officier de police judiciaire avant d'être relâché. Il est convoqué pour être entendu le mardi 14 avril 2020 à 14h au commissariat du 4^{ème} arrondissement.

Les organisations soussignées protestent contre cette interpellation qui vient juste à la suite de l'arrestation musclée vendredi dernier à Aubervilliers d'une collègue du CNRS mobilisée. Elles dénoncent la répression et les violences qui s'abattent sur les mouvements sociaux, la criminalisation de ceux-ci, et elles assurent de tout leur soutien le camarade interpellé. ■

Signataires : L'alternative, CGT FERC Sup, CGT INRA, SNTRS CGT FO ESR, SNASUB-FSU, SNCS-FSU, SNEP-FSU, SNESUP-FSU, SUD ÉDUCATION, SUD Recherche, Solidaires étudiant-e-s, UNEF.